



Lille, le 03 Décembre 2012

AGENCE DE LILLE
34 rue Jacquemars Gielée
59000 LILLE
Tél : 03 20 12 84 40
Fax : 03 20 57 12 02
e.mail : Cconstruction.lille@socotec.fr

ALU SOUDURE DIFFUSION

Rue du Château

08460 LALOBBE

A l'attention de Monsieur CHENOT

Réf : 1113/12/3992
Dossier n° EAK7140
Affaire : LALOBBE
ALU SOUDURE DIFFUSION
« PRATICABLE DE SCENE – V2012 »

Monsieur,

Dans le cadre de la mission définie dans notre offre référencée 1113/2012/SYS-9289/CH-783 du 27 Novembre 2012, nous avons examiné les documents suivants :

- Notes de calcul du 20 juillet 2011 établies par CEDIA Industrie référencées 01611-nc.rtd (pied 50x3) et 01611-nc2 (pied 50x5).
- Note complémentaire par mail du 30 novembre 2012 de CEDIA industrie.
- Notre d'instruction de montage et d'utilisation référencée 01611-NT1B du 01/10/2012.

Dans le cadre de la mission relative à la solidité de l'ouvrage que vous nous avez confiée, le dimensionnement de la structure n'appelle pas d'observation particulière de notre part compte tenu des hypothèses suivantes :

- Utilisation en intérieur exclusivement (pas de charges horizontales dues au vent ou autre).
 - Utilisation suivant notice de montage 01611-NT1B.
 - Chargement limité entre 350 daN et 750 daN en fonction du type de pied utilisé et de la hauteur du plancher :
Respect des cas de charge précisés en page 15 de la notice de montage 01611-NT1B, en page 17 de la note de calcul 01611-nc1.rtd et en page 16 de la note de calcul 01611-nc2.rtd).
 - Le choix du montage (type de pied, hauteur de plateau) devra être fait au regard du respect de la NF P 06-001 en fonction de l'exploitation des plateaux.
- Le classement de réaction au feu du plancher est donné par le procès verbal du LCPP référencé n°12/12976 en date du 08/11/2012.

Ce classement M3 est conforme aux exigences réglementaires au regard de l'article AM17 (modifié par arrêté du 24 septembre 2009) de l'arrêté du 25 juin 1980 portant

approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur d'Agence



Christophe LORENZATO